



Contribution de Claudine GEORGES

claudine.georges74@gmail.com

Voyage dans la métropole (suite)

Claudine Georges livre un complément à sa contribution intitulée "un voyage dans la métropole" qui exposait une façon d'être citoyen dans une commune périphérique avec le désir de s'ouvrir aux communes voisines

Qu'est-ce que "être citoyen" ? Michel Jovet disait "*je suis citoyen tout court, quel que soit mon lieu de référence*". J'approuve cette prise de position.

C'est appartenir à la cité et cette reconnaissance accorde des droits et des devoirs. Beaucoup d'habitants font plus état de leurs droits que de leurs devoirs qui les encouragent à se soucier du respect de l'autre et de l'espace public, de l'action en faveur de l'intérêt général et de l'attachement à des projets solidaires. En effet, on reconnaît l'individu qui fait preuve de citoyenneté dans son environnement personnel, c'est l'application d'un état d'esprit dans son quartier, dans sa ville, dans les rapports avec d'autres, proches ou éloignés. Cette façon d'être lui a été inculquée par sa famille, elle s'est développée à l'école et s'est appliquée dans la vie publique.

Des dirigeants, des élus mieux informés et plus pédagogues, n'utilisant pas la langue de bois et les mots-valises devraient l'inciter à tenir ce rôle. C'est ainsi que plutôt que d'organiser des rencontres en trompe-l'oeil où toutes les décisions sont prises, de conforter des projets pour satisfaire un quartier, des associations dont le choix est souvent électoraliste, de publier des messages de satisfaction, ne pourrait-il pas y avoir une véritable concertation, commencer par "le bas", privilégier l'écoute des citoyens d'orientations diverses, leur expression, la confrontation des idées tout en donnant l'argumentation nécessaire à l'établissement d'un jugement ? La décision serait alors prise ensuite dans l'intérêt général après avoir été expliquée, adaptée et justifiée en toute transparence.

On éviterait peut-être ainsi beaucoup de silences de personnes qui ne se sont pas engagées parce qu'elles pensent "*à quoi bon, puisque tout est déjà décidé*" ou qu'elles ne se croient pas qualifiées pour donner leur avis.

Le constat d'initiatives réussies par des municipalités prouve que des actions peuvent connaître le succès, résultat d'une réelle volonté d'une collaboration aboutie.

On ne naît pas citoyen, on le devient si on acquiert un comportement en fonction de ses possibilités et de ses compétences mises au service du territoire et des autres. Ce comportement fait partie de la personnalité de l'être qui s'applique en toute circonstance, au niveau aussi de la métropole à condition que son conseil soit disposé à le reconnaître.

J'avais exposé une piste possible, favorable à un travail communautaire, le concept de la "trame verte et bleue" à l'étude actuellement dans la métropole. Il permettait de rassembler, autour d'un "site à enjeux" situé le long d'un axe routier ou d'une rivière qui traverse le territoire, toutes les forces disponibles à la recherche, dans les corridors créés, des thèmes de vie du territoire étudié. Il pourrait ainsi être découvert la complémentarité des pôles et dégager leur richesse ou leur manque pour la vie de tous. Ces parcours reconnus dans un territoire donné dévoileraient une continuité évidente vers les territoires voisins et feraient apparaître les similitudes ou les différences, ce qui obligerait peut-être à revoir des points de la production. Tout autre porte d'entrée pour susciter une adhésion communautaire peut être choisie.

Pour parfaire le système, la proposition d'un pouvoir accru des pôles de proximité est certes très judicieux. Proches des lieux concernés, ils pourraient être en étroite liaison avec les citoyens engagés. D'abord, ils seraient une aide dans l'élaboration des états en fournissant à tous moments aux citoyens les dossiers dont ils ont besoin pour parfaire leur action. Ils prodigueraient des conseils judicieux. Ils les accompagneraient dans leur souci de dégager les relations nécessaires entre les différentes entités. Déjà cette collaboration organisée mettrait en évidence des difficultés rencontrées à ce niveau, ce qui pourrait induire une remise en cause de certaines compétences actuelles de la métropole.

Les pôles de proximité réunis constateraient que les attentes sont souvent différentes suivant la situation de chacun dans la métropole, la géographie du lieu, les relations entretenues avec l'extérieur, la proximité avec la campagne et la ruralité ou d'autres métropoles, les habitudes locales ancrées depuis des temps reculés : il est donc difficile d'adopter partout le même régime. Il apparaîtrait un certain nombre de conditions dont la métropole n'a pas toujours conscience et qui pourrait freiner parfois son ardeur de globalisation en tous genres avec l'hégémonie de la ville centre. Il serait à mon avis préférable de favoriser la mutualisation des moyens avec une possibilité de globalisation dans certains domaines suivant des idées forces adaptées à chaque territoire. Les exemples non limitatifs qui pourraient être donnés pour illustrer cette orientation sont l'urbanisation, la transition énergétique, les transports, l'élimination et la récupération des déchets....

Il se pose aussi la question de la gestion de la métropole et de la composition de son conseil qui exerce un pouvoir imposé ou utilisé comme paravent. La prise en compte de la légitimité de tous les échelons et de la place des citoyens à chaque niveau n'est plus compatible avec la forme de gestion actuelle. Une révision de la composition du conseil métropolitain est à revoir : l'élection de membres de droit, l'accès envisagé de représentants des citoyens, une connaissance et une prise en compte des conclusions des consultations locales, la définition d'une charte adaptée à la spécification des territoires. Toutes ces considérations pourraient amener les dirigeants de la métropole à organiser des conditions de vie plus proches "du citoyen tout court", à intervenir auprès de l'état pour une demande d'évolutions institutionnelles avec, si nécessaire, la révision de certaines lois. Il s'agirait donc d'adhésion à une forme de communauté consentie qui ne demande que de vivre le mieux possible à l'intérieur du territoire défini sans imposer de limites à la recherche d'une influence raisonnée.

Merci au Conseil de développement et à l'équipe animatrice d'avoir permis de réfléchir et de s'exprimer sur ce sujet qui rencontre beaucoup de méfiance. Il est en effet très complexe et je crains qu'il ne puisse être traité un jour complètement car il met en compétition à tous niveaux des personnalités qui veulent exercer leur pouvoir pensant être les meilleurs. Les citoyens que nous sommes attendent qu'il y ait une concordance entre les mots exprimés et les actions réalisées, si au moins notre bonne volonté pouvait être entendue, on aurait au moins rendu service et notre voyage dans la métropole serait réussi.